



eJustice.ch

Verein
Association
Associazione

Journée Informatique juridique

18 août 2026

programme





Informatique publique et fédéralisme

18 Journée Informatique juridique
Mardi 18 août 2026

La Suisse doit relever le défi de coordonner les solutions numériques pour l'administration publique entre la Confédération, les cantons et les communes. Il s'agit à cet égard de définir clairement les compétences fédérales, le cadre juridique et les structures de gouvernance, tout en garantissant la souveraineté numérique, l'interopérabilité et la sécurité des données.

La Journée Informatique juridique 2026 sera consacrée à la manière dont l'informatique publique peut être mise en œuvre avec succès dans un système fédéral. Nous discuterons de la mise en œuvre de la loi fédérale du 20 décembre 2024 sur les plateformes de communication électronique dans le domaine judiciaire (LPCJ), qui soulève des enjeux de gouvernance et de collaboration électronique dans la procédure administrative. Cette journée sera également l'occasion de présenter les travaux de développement de l'administration numérique suisse (ANS), ainsi que les principaux défis liés à la construction de systèmes informatiques étatiques cohérents.

Par ailleurs, la conférence mettra en lumière la souveraineté numérique aux échelons national et international. Elle examinera à la fois la perspective suisse et les évolutions en Europe, notamment dans le cadre de la réglementation numérique européenne et du règlement sur les données. Les discussions porteront sur la manière de créer en Suisse des infrastructures numériques interopérables, sûres et juridiquement protégées.

La journée s'adresse aux représentants de la justice, de l'administration, des milieux scientifiques et du monde économique. Elle a pour objectif de présenter une vision globale de l'administration numérique dans le contexte fédéral, d'examiner des exemples pratiques et différents modes d'organisation, et de fournir des pistes concrètes pour la stratégie, les processus de concertation et la mise en œuvre de projets numériques.

Programme de la journée

Informatique publique et fédéralisme

8 h 45 – 9 h 30

Remise de la documentation et café de bienvenue

9 h 30 – 9 h 45

Ouverture de la journée et introduction

Michael Schöll

Office fédéral de la justice OFJ

Mot de bienvenue de l'organisateur:

- Présentation du thème de la journée :
l'informatique publique dans l'État fédéral

9 h 45 – 10 h 15

Organisation des échanges électroniques dans le domaine judiciaire

Serge Guignard

Office fédéral de la justice OFJ

Christoph Raess

Office fédéral de la justice OFJ

Cette présentation offre un éclairage sur la communication électronique dans le domaine judiciaire et administratif sous l'angle institutionnel et législatif.

À l'appui de l'exemple de la LPCJ, elle expose les défis de la numérisation dans le contexte du fédéralisme et les questions de gouvernance et de coordination qu'elle engendre. La présentation porte en particulier sur la mise en place d'une plateforme pour la communication électronique dans les procédures administratives et sur l'exigence d'une collaboration plus efficace entre la Confédération et les cantons.

10 h 15 – 10 h 45

Vers des impératifs dans la collaboration fédérale

Susanne Kuster

Office fédéral de la justice OFJ

Cette présentation est consacrée à l'avancement des travaux de standardisation impérative au sein de l'État fédéral. La transformation numérique au sein de l'administration requiert un certain degré d'interopérabilité, qui n'est pas encore atteint en Suisse dans de nombreux domaines où elle serait nécessaire. Une nouvelle norme constitutionnelle et une procédure inscrite dans la loi permettront de rendre certaines normes impératives à tous les échelons de l'État, avec l'assurance de la participation des cantons et des communes.

10 h 45 – 11 h 15

Pause-café



11 h 15 – 11 h 45

Transformation numérique souveraine : la perspective du canton de Vaud

Catherine Pugin

Déléguée au numérique du canton de Vaud

La souveraineté numérique revêt aujourd'hui une importance cruciale pour les administrations publiques. Dans un contexte géopolitique instable, les interdépendances sur lesquelles repose le monde numérique remettent en question le degré d'autonomie stratégique de nos institutions. Cette présentation transmet la perspective du canton de Vaud en matière de souveraineté numérique, entre dépendance vis-à-vis des grands acteurs étrangers et collaboration au sein de l'État fédéral.

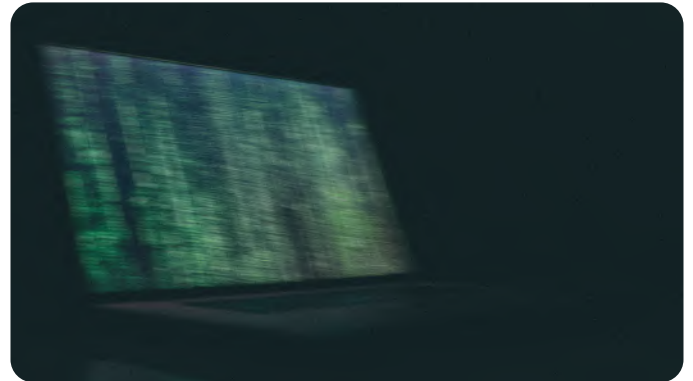
11 h 45 – 12 h 15

Informatique publique et fédéralisme

Tereza Cahlikova

Adjointe scientifique HES-SO Lausanne

En Suisse, le système fédéral n'est considéré ni comme un facteur favorisant ni comme un frein à la numérisation. Le caractère décentralisé de l'élaboration des politiques publiques, ainsi que la diversité des cantons et des communes, sont perçus comme une richesse du pays. Cependant, le degré actuel d'autonomie des cantons et des communes implique un développement fragmenté de la numérisation, qui donne souvent lieu à de longues discussions et à des frustrations quant à la mise en place de services transversaux.



12 h 15 – 13 h 15

Pause de midi

13 h 15 – 13 h 45

La souveraineté numérique en Europe : vers une approche aussi collaborative que possible, mais aussi autonome que nécessaire

Martin Hullin

Bertelsmann Stiftung, Berlin

La Suisse et l'Europe tout entière sont fortement dépendantes des technologies numériques d'autrui. Leur résilience est dès lors fortement limitée lors de bouleversements géopolitiques. Cette présentation porte sur la souveraineté numérique en Europe vue sous l'angle des risques et de la résilience, mais aussi du bien commun, et évoque les initiatives de l'UE en la matière. Comment mettre sur pied un écosystème numérique équitable, dans lequel les systèmes informatiques seraient entre nos mains ? Quelles conséquences cela implique-t-il pour l'infrastructure technologique ? Quel est le degré d'autonomie possible, quelle est la part de collaboration nécessaire ? Et quelles conséquences cela implique-t-il pour l'informatique publique en Suisse ?

13 h 45 – 14 h 15

Garantir la souveraineté numérique en Suisse

Rolf Rauschenbach

Office fédéral de la justice OFJ

La Confédération renforce sa souveraineté numérique grâce à l'e-ID et à l'infrastructure de confiance, tout en se soumettant à de nouvelles dépendances. Lesquelles ?

Que faut-il en penser ? Comment les atténuer ?

14 h 15 – 14 h 45

Mise en œuvre de la stratégie Suisse numérique au sein de l'administration fédérale

Daniel Markwalder

Chancellerie fédérale ChF, secteur TNI

Cette présentation est consacrée à la genèse, au mode d'action et à l'impact de la stratégie Suisse numérique, lancée par le Conseil fédéral en 2022. L'administration fédérale est tenue de l'appliquer, tandis que tous les acteurs du numérique s'en servent comme cadre de référence. Le Conseil fédéral fixe chaque année des thèmes prioritaires, tels que la souveraineté numérique, la cybersécurité ou l'intelligence artificielle. Cette présentation permet d'approfondir entre autres les questions suivantes : la stratégie a-t-elle fait ses preuves ? quel est son impact ? et comment est-elle coordonnée avec d'autres stratégies, notamment celles des cantons ?

14 h 45

Conclusion et perspectives

Reinhard Riedl

Haute école spécialisée bernoise, IDTM

Vers 15 h 15

Clôture de la journée

Sponsors & Partenaires

